
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 5 janvier 2022 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville
et par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Dominique Ollivier, Présidente du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée à la mairesse
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Despina Sourias, Conseillère associée
M. Alex Norris, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE22 0001

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 janvier 2022, en y retirant les points 12.001 à 12.007 et en y ajoutant les points 30.003 et 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE22 0002

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois avec deux options de prolongation de 12 mois chacune par laquelle Bibliotheca Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des étiquettes RFID pour les supports imprimés et disques, à l'usage du réseau des bibliothèques de Montréal, pour une somme maximale de 196 750,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18887;
- 2- de procéder à une évaluation du rendement de Bibliotheca Canada inc.;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Centre des services partagés – bibliothèques, de la Direction des bibliothèques, au Service de la culture, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1210138001

CE22 0003

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Équipements Stinson (Québec) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de cinq remorques à asphalte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 288 012,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-19011;
- 2- d'autoriser une dépense de 28 801,24 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1215382034

CE22 0004

Il est

RÉSOLU :

de modifier les imputations financières du dossier afin d'imputer les dépenses au budget de fonctionnement, dans le cadre du projet d'acte de donation par la Ville de Montréal pour le don de l'œuvre d'art public intitulée « The Goalie » de l'artiste Robin Bell fait par la société Ivanhoé Cambridge inc. (CE21 1662), conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1217641003

CE22 0005

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention par laquelle la Ville de Montréal prête au Directeur général des élections du Québec (DGEQ), à titre gratuit, des écrans protecteurs pour une période de 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1210132009

CE22 0006

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'avenant à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et PME MTL Centre-Ouest relativement à la tenue d'un concours en entrepreneuriat pour le secteur « boulevard Gouin Ouest » dans le cadre du PR@M-Artère en chantier, afin de modifier le projet;
- 2- d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer cet avenant pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1218046003

CE22 0007

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 6 000 \$ à l'École de technologie supérieure pour la réalisation de la compétition « Map the System », édition 2022;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1218445002

CE22 0008

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 30 820 \$ à la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse pour la réalisation de son projet « Ondes de réflexion » dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2018-2021;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1214407002

CE22 0009

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter un don de livres et de périodiques de M. Bertrand Dumont à la Bibliothèque du Jardin botanique de Montréal;
- 2- d'autoriser l'émission par le Trésorier d'un reçu officiel aux fins d'impôts sur le revenu à M. Bertrand Dumont d'une valeur totale de 898,21 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1216312004

CE22 0010

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la résiliation à l'amiable du contrat pour le service de déneigement du lieu d'enfouissement technique situé au 11 175, boulevard Métropolitain Ouest, pour la période du 1^{er} avril 2019 au 15 avril 2022, appel d'offres public 19-17680, Lot 2;
- 2- d'autoriser la chef de division - Litige contractuel, du Service des affaires juridiques à signer tous les documents permettant de donner effet à l'entente concernant la résiliation.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1218821013

CE22 0011

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renouveler, sur autorisation de la Ministre de la sécurité publique, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19;
- 2- de désigner M. Richard Liebmann, coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
 - 1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;
 - 2° accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville;
 - 3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement, ainsi qu'à leur sécurité;
 - 4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés;
 - 5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*;
 - 6° autoriser et faire toutes les dépenses utiles, ainsi que conclure tous les contrats qu'il juge nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1212675055

CE22 0012

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de M. Georges-Édouard Lelièvre Douyon au poste de directeur - Gestion des parcs et des milieux naturels au Service des Grands Parcs, du Mont-Royal et des Sports, dans la fourchette salariale FM10, à compter du 5 janvier 2022 pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1216991005

CE22 0013

Vu la résolution CA21 170302 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce en date du 6 décembre 2021;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du bilan annuel des dépenses au 31 décembre 2020 et le rapport de la prévision budgétaire au 31 août 2021 relatifs à l'exercice des activités déléguées concernant la gestion des matières résiduelles (GMR) par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1216954006

CE22 0014

Vu la résolution CA21 30 12 0381 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles en date du 7 décembre 2021;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de l'exercice des activités déléguées au 15 novembre 2021, ainsi que le rapport d'évolution budgétaire de novembre 2021 relatifs à l'exercice des activités déléguées concernant la gestion des matières résiduelles par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1217960012

Levée de la séance 9 h 22

70.001

Les résolutions **CE22 0001** à **CE22 0014** consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Dominique Ollivier
Présidente du comité exécutif

Domenico Zambito
Greffier adjoint